

Septembre fait très fort! Deux prix Nobel de chimie en chair et en os à Lausanne! MM. F.S. Rowland et A.H. Zewail (récompensés respectivement en 1995 et 1999) viennent à Lausanne pour donner des cours et des conférences. Frissons et émotions garantis!

## Etre et avoir l'été

par Axel Broquet

Inaugurée par une exposition sur le visible et l'invisible, Sciences-été de son côté brille de mille feux pour sensibiliser le public à la quête des chercheurs. Les premiers cafés scientifiques lausannois vont lancer des discussions enflammées sur le climat et les parasciences. Deux forums vont plancher sur l'enseignement des sciences et sur l'éthique des chercheurs. Les laboratoires ouvrent leurs portes pour des visites commentées. Pour certains l'été aura été bien court!

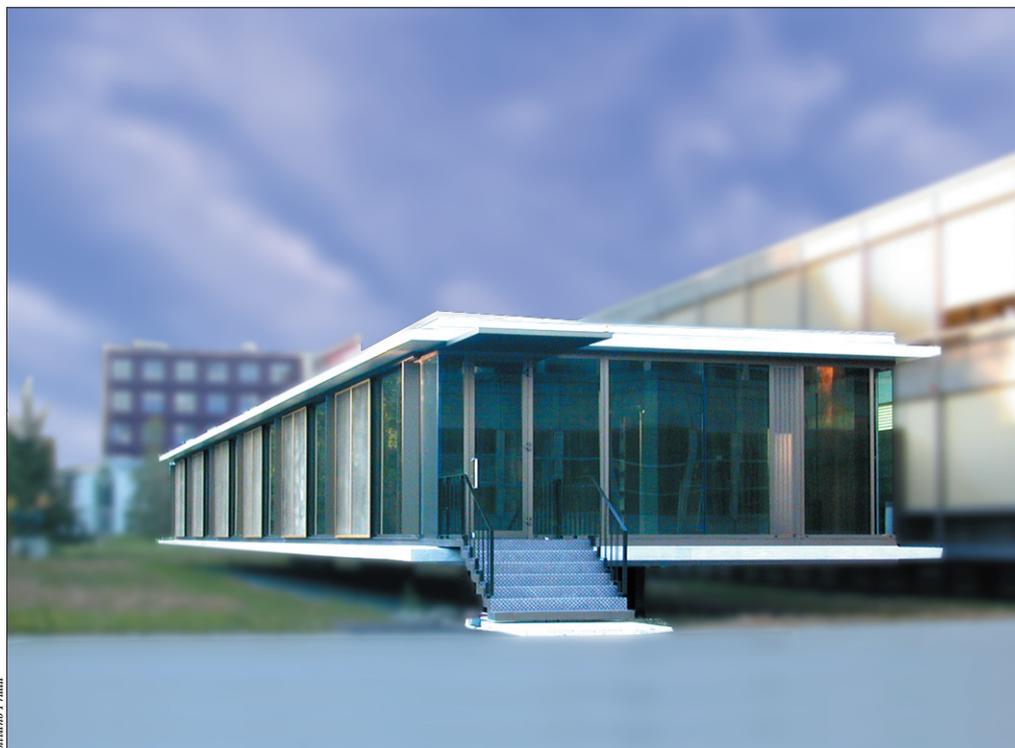
Pour les autres, ce bouillonnement avant la rentrée est comme un immense «tour de chauffe» pour des neurones raplapla et une montée en puissance des activités cérébrales.

C'est aussi une excellente préparation pour les manifestations «Science et Cité» du printemps prochain et un très bon «drill» pour affronter les objectifs d'excellence que se donne l'UNIL dans sa convention avec l'Etat de Vaud.

# Uniscope

L'hebdomadaire de l'Université de Lausanne

N° 400 • 1<sup>er</sup> – 30 septembre 2000



Silvano Prada

## Changement sur le site

*Les curieux peuvent se réjouir, le nouveau bâtiment qui côtoie le BFSH 1 ouvre ses portes au début du mois de septembre. Il abrite la bibliothèque de la Fondation Edouard Fleuret.*



C'est dans le bâtiment récemment construit à côté du BFSH 1 que la bibliothèque de la Fondation Edouard Fleuret prend ses nouveaux quartiers. Elle ouvrira ses portes au début du mois de septembre et son inauguration officielle aura lieu le 26 du même mois.

### Se rapprocher de l'UNIL

Sise jusque-là à l'avenue de la Gare à Lausanne, la bibliothèque souffrait de son éloignement du site. «Nous avons souhaité nous rapprocher de nos usagers», explique Jean-François Poudret, prési-

dent de la Fondation et professeur honoraire à l'UNIL.

Pas moins de 15'000 ouvrages, essentiellement de droit et d'histoire du droit, sont ainsi directement mis à la disposition des étudiants et des chercheurs en sciences juridiques.

### Intégration au site

Construite sur un terrain de l'Etat, mais entièrement financée par la Fondation, la bibliothèque offre une quarantaine de places de travail ainsi qu'une salle de conférence.

Presque entièrement vitrée, sobre et parfaitement intégrée à son environnement, elle est directement accessible, par une passerelle, à la bibliothèque du BFSH 1.

Pour Jean-François Poudret sa principale caractéristique architecturale est «de s'élever au-dessus du

sol». Les architectes, Inès Lamunère et Patrice Devantéry, ont en effet choisi de contourner la difficulté d'un sol inondable en surélevant le bâtiment. Autre particularité, la nouvelle construction n'est pas asservie à l'air conditionné, mais elle est dotée d'un système de ventilation thermique «révolutionnaire».

### La Fondation

Fondée en 1962, à la mémoire d'Edouard Fleuret, juriste français, la Fondation a pour but de favoriser les recherches dans le domaine du droit, non seulement par l'accès à sa bibliothèque, mais également par l'attribution de bourses et de subsides de publication.

Sophie Vassaux

Bibliothèque de la Fondation Fleuret, du lundi au vendredi de 9h à 19h. Ouverture prévue: début septembre

# Convention d'objectifs 2001-2004

La convention d'objectifs dont le texte est reproduit intégralement ci-après, est destinée à définir et spécifier pour la période 2001/2004 l'ensemble des engagements réciproques de ses partenaires, les objectifs généraux et stratégiques de l'Université de Lausanne, ainsi que la procédure d'évaluation. C'est dire son importance.



Issue de négociations entre le Rectorat et le Département de la formation et de la jeunesse, cette convention a déjà été approuvée par le Sénat, le 22 juin 2000, et par le Conseil d'Etat le 10 juillet 2000.

Actuellement à l'examen auprès d'une commission parlementaire, elle sera transmise au Grand Conseil cet automne et accompagnera le projet de décret visant la prolongation du régime financier provisoire de l'UNIL dit de conduite budgétaire par groupes pour la période 2001/2004.

Reste à savoir si le Grand Conseil se bornera à prendre connaissance de cette convention, comme le

décret le propose, ou s'il voudra se prononcer sur son contenu pour la ratifier. L'avenir nous le dira.

J.-M. Rapp, recteur de l'UNIL

## I. Préambule

La présente Convention définit et spécifie l'ensemble des engagements réciproques des deux partenaires pour la période 2001-2004: les objectifs généraux et stratégiques, le budget alloué et la procédure d'évaluation.

La méthode dite de «Convention d'objectifs» répond aux soucis de clarification exprimés par le Conseil d'Etat. A l'instar des modèles retenus par d'autres universités en Suisse et à l'étranger, elle vise une meilleure efficacité de la gestion universitaire sans alourdissement excessif des procédures et des coûts qu'elles engendrent. Au surplus, elle améliore la transparence par rapport à la situation actuelle.

## II. Bases légales

La présente Convention repose notamment sur:

- la Loi sur l'Université de Lausanne

du 6 décembre 1977 (ci-après LUL) et son Règlement général;

- la Décision du Conseil d'Etat du 7 juin 1995 portant sur les cibles d'économies et d'actions;

- la Loi fédérale sur l'aide aux universités du 8 octobre 1999 (ci-après LAU) et son Ordonnance d'application;

- le Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le projet d'innovation et de coordination «Sciences, Vie, Société», entre l'Université de Genève, l'Université de Lausanne et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, dit «projet triangulaire»;

- le Décret du 14 décembre 1999 sur les conditions-cadres permettant l'introduction de la gestion par contrat de prestations au sein de l'Administration cantonale vaudoise;

- la Décision du Conseil d'Etat du 22 mai 2000 acceptant pour l'Université de Lausanne le principe d'une Convention d'objectifs.

## III. Missions et objectifs de l'Université de Lausanne

Les objectifs se composent, d'une part, de missions générales définies par l'article 2 de la LUL, et d'autre part, d'objectifs stratégiques et organisationnels particuliers pour la période 2001-2004, tels que définis d'un commun accord avec l'Université de Lausanne.

### 1) Missions générales fixées à l'Université de Lausanne par l'article 2 LUL

Conformément à l'article 2 LUL, l'Université de Lausanne, établissement de droit public doté de la personnalité morale a: «...pour tâche de concourir à la transmission et au développement de la science, par l'enseignement et la recherche.

L'Université conduit à l'acquisition des connaissances, des méthodes et de la formation générale nécessaires à l'exercice des professions qui exigent une instruction supérieure.

L'Université contribue à la formation continue dans les domaines qui relèvent de sa compétence, ainsi qu'à la diffusion de la culture.

L'Université accomplit ses tâches dans le respect des principes scientifiques fondamentaux, à savoir notamment:

- a) la description objective des phé-

nomènes et la recherche des lois qui les régissent;

- b) l'exposé objectif des principaux courants de pensée;
- c) l'usage de méthodes critiques rigoureuses
- d) le respect de la pensée d'autrui.»

Ces missions peuvent être présentées de manière synthétique par le tableau 1 ci-dessous.

### 2) Objectifs stratégiques de l'Université de Lausanne pour 2001-2004

Dans le cadre des moyens mis à disposition, l'Université de Lausanne se fixe, en plus de ses missions générales, quatre grands objectifs stratégiques:

- a. la réalisation du projet Sciences, Vie, Société, qui entraînera le développement de pôles prioritaires en sciences de la vie et en sciences humaines;

- b. l'amélioration des services en matière d'enseignement par la généralisation de procédures d'évaluation, notamment aux premier et deuxième cycles, ainsi que le renforcement des formations postgrades, de la formation continue et de la formation flexible et à distance;

- c. le renforcement d'une politique active d'internationalisation, incluant une augmentation des échanges et la généralisation de l'utilisation du système de crédits européens ECTS;

- d. la participation active à tout programme national ou international intéressant ses chercheurs et, en particulier, le soutien aux projets retenus.

### 3) Objectifs opérationnels

Pour respecter ses missions générales et soutenir ses objectifs stratégiques, l'Université de Lausanne s'engage à mener les actions suivantes:

- a. préparer, en collaboration avec l'Université de Genève, un projet de loi commune aux deux Hautes Ecoles;

- b. prendre des mesures afin de promouvoir la relève universitaire et à redéfinir le statut des enseignants dans le sens d'une plus grande flexibilité de cahier des charges et d'une meilleure prise en compte des responsabilités;

- c. soumettre, par l'intermédiaire du BUD et de manière à obtenir des décisions dans les meilleurs

Tableau 1: Missions générales fixées à l'UNIL par l'article 2 LUL

Types de services	Services principaux	Bénéficiaires
Enseignement/formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enseignement, encadrement d'étudiants</li> <li>• Etudes sanctionnées par un premier grade universitaire</li> <li>• Programmes postgrades</li> <li>• Ecoles doctorales/Doctorats</li> <li>• Formation continue qualifiante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudiants</li> <li>• Doctorants</li> <li>• Enseignants</li> <li>• Milieu socio-professionnel</li> <li>• Auditeurs</li> <li>• Communauté universitaire</li> <li>• Société</li> </ul>
Recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de nouvelles connaissances, méthodes et techniques</li> <li>• Création de nouvelles connaissances en matière d'enseignement ou de formation</li> <li>• Formation de chercheurs</li> <li>• Doctorats</li> <li>• Collaboration avec d'autres Hautes Ecoles, organisations et entreprises</li> <li>• Conférences, colloques et séminaires</li> <li>• Publications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudiants</li> <li>• Société</li> <li>• Economie</li> <li>• Communauté scientifique</li> <li>• Hautes Ecoles</li> <li>• Universitaires</li> <li>• HES/HEP</li> <li>• Administrations</li> </ul>
Activités de service	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enseignement/formation/recherche sur mandats</li> <li>• Transfert de connaissance et de technologie</li> <li>• Expertises et conseils</li> <li>• Mise à disposition de l'infrastructure, de l'information</li> <li>• Formation continue professionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudiants</li> <li>• Société</li> <li>• Administrations</li> <li>• Economie</li> <li>• Hautes Ecoles universitaires</li> <li>• HES/HEP</li> <li>• Autres institutions</li> </ul>

# entre l'UNIL et l'Etat de Vaud

- délais, les projets de constructions immobilières nécessaires à son développement (Bâtiment des grands auditoires, BFSH 3, et les constructions requises par la réalisation du projet Sciences, Vie, Société, notamment);
- d. veiller au renouvellement et au développement des équipements scientifiques et informatiques;
- e. préparer des conventions d'objectifs entre le Rectorat et les facultés.

## IV. Indicateurs

L'Université de Lausanne s'engage à fournir des indicateurs permettant d'évaluer le degré de réalisation de ses missions générales, objectifs stratégiques et opérationnels, ainsi qu'à informer clairement sur les mesures adoptées pour améliorer la qualité des services rendus.

### a) Principe :

Pour l'application de la présente Convention d'objectifs, l'Etat de Vaud et l'Université de Lausanne utiliseront notamment, comme base d'évaluation, les indicateurs prévus dans la LAU et ses textes d'application.

Dans un premier temps, l'Université de Lausanne utilisera une batterie de données et de ratios s'accordant avec l'évolution actuelle du système universitaire suisse et des critères de financement de la LAU (voir tableau 2, ci-dessous).

En outre, des indicateurs complémentaires pourront être élaborés en fonction des

objectifs stratégiques et opérationnels.

### b) Information:

Le rapport annuel de l'Université de Lausanne apportera toute information claire à ce propos.

## V. Collaboration prioritaire

Dans le respect des règles sur les

position de l'Université de Lausanne un budget lui permettant d'accomplir ses missions générales et de réaliser les objectifs annoncés dans cette Convention, partant d'un plancher de référence constitué par le budget de l'Université de Lausanne de 1999 (francs constants).



marchés publics, l'Etat de Vaud s'engage à considérer l'Université de Lausanne comme un partenaire prioritaire pour tous mandats et expertises relevant de ses compétences.

## VI. Financement

L'Etat de Vaud s'engage à mettre à dis-

position de l'Etat de Vaud alignera ce budget

- a) proportionnellement aux variations de la subvention de base qu'il recevra de la Confédération, en application des articles 14 et 15 de la LAU;
- b) en fonction de la réactualisation du taux d'encadrement sur la base de 11.3 dit «indicateur Bossard» (Décision du Conseil d'Etat du 7 juin 1995) et
- c) en tenant compte des variations et indexations des salaires.

En outre, il mettra à disposition de l'Université les contributions financières exigées par les instances fédérales compétentes à titre de condition de soutien à des projets de recherche choisis sur concours, conformément à l'art. 21 al. 2 LAU (ex: pour 2001: Fr 1,7 mio).

L'Université de Lausanne soumet annuellement un rapport financier, conforme aux exigences comptables, sur l'utilisation qu'elle a faite du budget alloué par l'Etat de Vaud.

## VII. Suivi et évaluation

Le Département de la formation et de la jeunesse, par son Service des affaires universitaires et en collabora-

tion avec la Démarche de modernisation, évalue à l'attention du Conseil d'Etat la qualité et la pertinence des informations transmises par l'Université dans son rapport annuel pour approbation.

En sus du rapport annuel, une évaluation intermédiaire du respect de la présente Convention d'objectifs aura lieu au terme de la deuxième année de la période quadriennale sur la base d'un rapport d'auto-évaluation.

Ce rapport d'auto-évaluation rédigé par le Rectorat de l'Université sera soumis, pour préavis, au Conseil académique prévu par les articles 30 et 31 de la LUL.

Le Conseil académique élaborera un rapport dans lequel il se prononcera sur la mesure dans laquelle les missions générales et les objectifs fixés dans la présente Convention seront en voie d'être atteints. Son appréciation, motivée, se réfèrera notamment aux indicateurs disponibles et contiendra les recommandations jugées pertinentes pour mener la convention d'objectifs à bien et préparer la convention suivante.

Il remettra ce rapport au plus tard le 30 juin de la troisième année de la période quadriennale, à l'Université de Lausanne et au Conseil d'Etat (pour ce dernier, par l'intermédiaire du DFJ). Le DFJ procédera à l'évaluation globale à l'intention du Conseil d'Etat; à cet effet, par son Service des affaires universitaires, il consultera en particulier la DEM.

## VIII. Durée — reconduction

Cette Convention est conclue pour une durée initiale de 4 ans (2001-2004).

Son entrée en vigueur est fixée au début de l'exercice comptable (1er janvier 2001).

Au nom du Conseil d'Etat:  
Jacqueline MAURER,  
Présidente

Au nom de l'Université de Lausanne:  
Jean-Marc RAPP,  
Recteur

Lausanne, le 10 juillet 2000

**Tableau 2: Indicateurs permettant d'évaluer le degré de réalisation des objectifs (La classification présentée dans ce tableau s'articule autour de chacune des missions de l'UNIL cf chiffre III-1)**

Données générales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectif du personnel</li> <li>• Taux du personnel féminin</li> <li>• Budget de fonctionnement</li> <li>• Taux de financement non cantonal</li> </ul>
Enseignement/formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectif des étudiants</li> <li>• Proportions des étudiants provenant du Canton de Vaud, d'autres cantons et de l'étranger</li> <li>• Etudiants / EPT de personnel enseignant</li> <li>• Taux d'étudiantes</li> <li>• Nombre de licences/diplômes</li> <li>• Nombre de diplômes postgrades</li> <li>• Nombre de doctorats</li> </ul>
Recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre, types et volumes des mandats de recherches</li> <li>• Nombre et types de publications</li> <li>• Nombre de colloques, conférences, séminaires</li> </ul>
Activités de services	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de cours de formation continue et fréquentation</li> <li>• Nombre de mandats confiés par l'Etat et des tiers</li> <li>• Conférences publiques</li> <li>• Accueil de manifestations</li> </ul>

## vendredi 1 septembre

16h15

Droit

«Génome humain, droit des brevets et droit de la personnalité». Etude d'un conflit, soutenance de thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en droit, Charles Joye, Faculté de droit. BFSH1, 123.

Rens.: tél. 692 27 50.

## lundi 4 septembre

18h00

HEC

**La coopération interentreprises: approches économique, sociologique et stratégique - Etude empirique sur les formes de collaboration entre entreprises agricoles de Suisse romande**, soutenance de thèse pour l'obtention du grade de docteur en sciences économiques, mention management, Bernard Uwamungu, bachelier en administration des affaires, option management, Uni Québec, Montréal et Master in Business Administration (MBA) option finance et économie de gestion, Uni Ottawa. BFSH1, 121.

Rens.: tél. 692 33 40 fax 692 33 45

Anne-Marie.Aberghouss@hec.unil.ch

## Du 6 au 8 septembre

Pharmacie

**l'essai clinique**, séminaire de troisième cycle en sciences pharmaceutiques. CHUV, auditorio de l'hôpital Beaumont.

Destiné aux candidats au Diplôme d'Etudes spécialisées en pharmacie hospitalière, ce séminaire est ouvert à tous les médecins, pharmaciens, biologistes, infirmiers et autres professionnels de la santé désireux d'approfondir leurs connaissances sur l'organisation, le déroulement et l'exploitation des résultats d'un essai clinique.

Objectifs :

Les phases cliniques du développement des nouveaux médicaments sont cruciales, et mobilisent des professionnels d'horizons divers pour des tâches auxquelles ils n'ont souvent pas reçu de préparation spécifique. Comme professionnels de la santé, quelles que soient votre formation et vos responsabilités, vous pouvez être impliqué -e dans une phase du développement clinique d'un médicament. Ce séminaire a pour but de vous sensibiliser au contexte dans lequel se déroulent ces expériences, aux exigences méthodologiques, cliniques et éthiques qu'elles soulèvent, et au cadre réglementaire qui les régit.

Conditions de participation: inscription préalable nécessaire, auprès du Professeur André Pannatier, pharmacien-chef. Finance d'inscription: Fr 450.- pour les 3 jours (Fr 150.- pour 1 jour), incluant le classeur des documents et les repas de midi.

Rens.: tél. 314 43 00 fax 314 49 92

Andre.Pannatier@chuv.hospvd.ch

délai: 1er septembre

## mercredi 6 septembre

16h30

Médecine

**Le bâtiment sous l'éclairage naturel de l'ergonomie**, séminaire, Dr Laurent Michel, Laboratoire d'énergie solaire et de physique du bâtiment (LESO-PB), EPFL et IST. Institut de santé au travail (IST), salle de colloques.

Rens.: tél. 314 74 21 fax 314 74 20.

18h30

Fondation Verdan

**Le climat sous surveillance: science, écologie ou politique?** café scientifique (1ère lausannoise!), Florence Golaz, météo Suisse, Martine Rebetez, climatologue, José Roméro, Office fédéral. Musée de la Main-Fondation Claude Verdan, Bugnon 21.

## jeudi 7 septembre

12h15

ISREC

**Control of mitotic progression in drosophila**, conférence, Dr Jordan Raff, Cambridge, Angleterre. ISREC, B 302.

12h15

Médecine/Institut de biologie cellulaire et de morphologie

**Mechanisms underlying BDNF regulation of hippocampal synaptic plasticity**, séminaire, Prof. Bai Lu, Unit on Synapse Development & Plasticity, NICHD, NIH Bethesda, USA. Bugnon 9, Institut de biologie cellulaire et de morphologie, petit auditorio de l'Ecole de médecine.

Rens.: tél. 692 51 97 fax 692 51 05

Ron.Stoop@ibcm.unil.ch

## vendredi 8 septembre

11h15

Médecine/IGBM

**The cyanelles of Cyanophora paradoxa: plastids in a prokaryotic armor**, séminaire, Prof. Wolfgang Loeffelhardt, Uni Vienne, Institut für Biochemie und Molekular Zellbiologie, Autriche. PMU, IGBM, César-Roux 19, salle de cours, 3e étage.

Rens.: tél. 320 60 75 fax 320 60 78

Dimitri.Karamata@igbm.unil.ch

## mardi 12 septembre

16h00

HEC

**Modèles stochastiques et conditions de financement en assurance vie et en assurance de rentes: trois essais**, soutenance de thèse, Carlo Broggi, licencié en sciences actuarielles de l'Ecole des HEC. BFSH1, 121.

17h00

Médecine

**Syndrome de Cushing chez une patiente atteinte d'une maladie cancéreuse. Quelle étiologie?** Division d'endocrinologie, diabétologie et métabolisme, Dr François Pralong, Françoise Pelte, division de pathologie clinique, CMU, Genève, Faculté de médecine. CHUV, BH/10/301.

Rens.: tél. 314 05 96 fax 314 05 97.

## mercredi 13 septembre

13h30

Fondation Verdan

**Sciences-éthique: libertés et responsabilités des scientifiques**, forum. BFSH2, 2120.

Rens.: Musée de la Main-Fondation Claude Verdan, Imédia-interface sciences, médecine et société UNIL.

17h00

Sciences

**The effects of biomass burning on the atmosphere**, conférence, Prof. F.S. Rowland, Prix Nobel de chimie 1995, California Institute of technology. BEP, auditorio B.

20h30

Astronomie

**Causes et effets de la destruction de la couche d'ozone stratosphérique**, conférence, Florian Breider. Société Vaudoise d'Astronomie, Observatoire de Lausanne, ch. des Grandes-Roches 8, entrée sud du stade Olympique.

Rens.: tél. 692 35 14

Alain.Kaufmann@dsc.unil.ch

## jeudi 14 septembre

14h00

Médecine

**Le patient aux défenses altérées**, formation continue en maladies infectieuses. CHUV, auditorio César Roux.

Rens.: tél. 061/715 42 81.

16h00

Médecine/Unité de médecine de la reproduction du département de gynécologie-obstétrique du CHUV

**New insights into possible causes of male infertility**, séminaire, Prof. Lynn Fraser, endocrinology and reproduction research group, School of biomedical sciences, Kings College Londres, Angleterre. CHUV, maternité du 4034, 4e étage.

Rens.: tél. 314 32 76 fax 314 32 74

marc.germond@chuv.hospvd.ch

Publicité

## Du 14 au 15 septembre

9h00-12h30

Médecine/Unité  
d'alcoologie

**Interventions précoces pour consommateurs d'alcool à risque**, Dr J.-B. Daeppen. CHUV, auditorio César-Roux, BH-8.

Le symposium offre à un public de professionnels de la santé une opportunité unique de se familiariser avec le concept de la consommation d'alcool à risque, avec le contenu, le style et l'efficacité des interventions précoces, enfin de réfléchir aux bénéfices potentiels, aux difficultés et aux limites de leur mise en pratique à large échelle.

Rens.: tél. 314 06 82 fax 314 04 63  
annette.sequin@chuv.hospvd.ch

**Vendredi 15 septembre**

**9h00 Interventions précoces pour consommateurs d'alcool à risque.**

## vendredi 15 septembre

12h15

Médecine/Institut de  
pharmacologie et de toxicologie

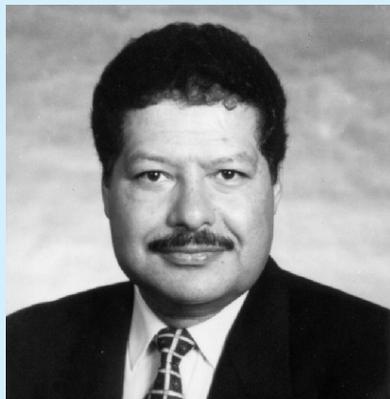
**Towards positional cloning of a Cornelia de Lange Syndrome gene at 3q26.3 (and elsewhere)**, séminaire, Dr Melanie Smith, PhD, Department of Human Genetics, Uni Newcastle upon Tyne, Angleterre. Bugnon 27, Institut de pharmacologie et de toxicologie, salle de conférences, 1er étage, entrée C3.

Rens.: tél. 692 53 90 fax 692 53 55  
Bernard.Thorens@ipharm.unil.ch

17h15

Sciences

**Freezing time - a race of six millennia**, conférence, Prof. A.H. Zewail, chaire d'hon-



neur et d.h.c. de l'UNIL. Prix Nobel de chimie 1999. California Insitute of technology, Pasadena, USA. Collège Propédeutique, auditorio A.

Rens.: tél. 692 36 78 fax 692 36 65.

## dimanche 17 septembre

8h30

Médecine

**Chemokines and chemokine receptors**, First Iemanic meeting, Dr A. Sauty, CHUV, F. Mach, HUG, A. Proudfoot, Serono. CHUV, auditorio A. Yergin, finance: Fr. 35.-

Rens.: tél. 314 07 89 fax 314 08 01  
Alain.Sauty@chuv.hospvd.ch

## mardi 19 septembre

17h00

Médecine

**Les analogues de la somatostatine dans le traitement et le suivi des tumeurs neuro-endocrines**, Division d'endocrinologie, diabétologie et métabolisme, Dr Fulgencio Gomez, Faculté de médecine. CHUV, BH/10/301.

Rens.: tél. 314 05 96 fax 314 05 97.

## Du 20 au 23 septembre

Médecine/Institut univ. de pathologie

**42nd symposium of the Society of histochemistry**. Hôtel Victoria, Les Diablerets.m Subject: Histochemistry in gene technology. Info. and documentation on [www.sfh.unizh.ch](http://www.sfh.unizh.ch)

Registration: Ghislaine Perriard, Institut universitaire de pathologie, Bugnon 25.

Rens.: fax 314 72 05

Ghislaine.Perriard@chuv.hospvd.ch.

## mercredi 20 septembre

12h15

CePO

**Integrin alphaVbeta3 clustering in migrating cells**, séminaire, Dr Christophe von Ballestrem, dept. experimental pathology, CMU, Uni Geneve. ISREC, B302.

Rens.: tél. 692 58 53.

12h15

Médecine/Institut de  
pharmacologie et de toxicologie

**Visualizing the termination of receptor signal transduction**, séminaire, Prof. Graeme Milligan, Uni Glasgow, Angleterre. Bugnon 25, Institut de pharmacologie et de toxicologie, salle de conférences, 1er étage, entrée C3.

Rens.: tél. 692 54 00 fax 692 53 55  
Susanna.Cotecchia@ipharm.unil.ch

13h30

Sciences

**Enseigner les sciences: pour qui, pourquoi, comment?** Forum. BFSH2, 1129 (voir p.6).

## jeudi 21 septembre

11h00

Médecine/Service de rhumatologie, médecine physique et réhabilitation

**Traitement symptomatique et rééducation de la sclérose en plaque**, conférence, Dr Claude Vanay, médecin chef, Clinique bernoise de Montana. CHUV, Hôpital Nestlé, auditorio Louis Michaud.

Rens.: tél. 314 14 50 fax 314 15 33  
Mireille.Crausaz@chuv.hospvd.ch

12h10

Médecine/SUPEA

**La prescription d'antidépresseurs chez l'enfant et l'adolescent**. Bugnon 23 A, consultation du SUPEA.

Rens.: tél. 314 19 53 & 314 19 60 fax 314 19 61.

**12h10 Pharmacologie et pharmacocinétique des antidépresseurs, présentation générale** Prof. Pierre Baumann, 20 min + 10 min. de discussion. **12h40 Dépression de l'enfant**, Dr Olivier Chouchena. **13h10 Les états dépressifs à**

**l'adolescence, indications et prescription d'un traitement antidépresseur**, Dr. Jacques Laget. 13h40 fin.

## lundi 25 septembre

17h00

Sciences/Section de chimie

**Low-Valent Ruthenium and Iridium Hydride Complexes as Alternatives to Lewis Acid and Base Catalysts**, conférence, Prof. Shun-ichi Murahashi, Dpt of chemistry, Graduate school of engineering science, Osaka Uni. BEP, auditorio B.

## mardi 26 septembre

17h00

Médecine/Division d'endocrinologie, diabétologie et métabolisme

**Altérations métaboliques après une greffe hépatique**, séminaire, Prof. Luc Tappy, Institut de physiologie, UNIL. CHUV, BH 10/301.

Rens.: tél. 314 05 96 fax 314 05 97.

## mercredi 27 septembre

17h00

Médecine

**Transfusion sanguine en soins intensifs. Forum des intensivistes, débat contradictoire et table ronde; pour: Dr J.P. Revelly, CHUV, contre: Dr Spahn, USZ, Zurich. CHUV, auditorio Tissot. Table ronde avec Dr R. Chioleró, PG Chassot, P. Ravussin, M.-D. Schaller, J. D. Tissot, H. Zender.**

18h30

Fondation Verdan

**Sciences, Parasciences: où passe la frontière?** café scientifique, Prof. Bernadette Bensaude-Vincent, Paris X, Eric Bonvin, Hôpital de Cery, Pierre Lagrange, Paris, Bugnon 21, Musée de la Main-Fondation Claude Verdan.

## 21 et 22 septembre, Uni de Genève

**Risques majeurs: perception, globalisation et management.**

**5e colloque transfrontalier CLUSE** (Convention liant des universités suisses à des universités de l'Est de la France)

programme sous <http://rel.unige.ch>

rens.: 022/705 75 60, fax 705 71 97

### Uniscope 401

**du 1er au 24 octobre 2000**

**déla: vendredi 22 septembre**

**dans les caissettes :**

**vendredi 29 septembre**

### Uniscope 402

**du 25 au 31 octobre 2000**

**déla: vendredi 13 octobre**

**dans les caissettes :**

**vendredi 20 octobre**

**pour annoncer toutes vos manifestations**

[www.unil.ch/spul/memento\\_.html](http://www.unil.ch/spul/memento_.html)

## à partager

A partager avec étudiant en médecine, très joli appart. meublé 4 1/2p, quartier résidentiel (Ch. Verdeil), vue sur le lac et sur la Côte, terrasse, calme, verdure, TL à proximité, 10 min. à pied du Centre et du CHUV, pour étudiant ou assistantE, sérieux/se non-fumeur, environ 600.-, libre de suite, tél. 729 10 40.

## à sous-louer

Studio meublé pour 1 année, entièrement équipé, à proximité du Centre Commercial à Ecublens. Libre dès le 1er septembre. 640.-, tout compris, même électricité. tél. 692 44 80 ou 636 05 73 le soir ou Ildiko.Agoston@dpharm.unil.ch

## à vendre

1 armoire blanche, 2 portes (dont une avec miroirs), L80, H180, P60, 60.-; 1 armoire blanche, 3 portes, L120, H180, P60, fr. 60.-; grand bureau brun, L190, P90, 5 parties : bloc tiroirs G + D,

plateau, barre pour pieds, pièce en forme de L à poser dessus ou à côté bureau, 200.-; 1 table basse carrée grise, plastique + métal, 80x80, H45, 20.-; salon cuir brun 3-2-1, très confortable, 200.-. Contact: e-mail seulement catwoman1000\_2000@yahoo.com. région Lausanne. Prix à discuter.

Mac Performa, Power PC, 64Mb de ram, 100Mhz, CD-ROM + disquette, excellent état, Word 98, Excel, etc., 600.- à discuter, Patricio, tél. 647 75 13.

## emploi

Un poste de Doctorant-e, éventuellement Diplômé-e, est libre de suite au Service de Médecine Nucléaire, Centre Hospitalier Universitaire Vaudois. Le salaire, condition Fonds National, est assuré pour 1.5 ans par la Ligue Suisse Contre le Cancer, une prolongation est possible. La recherche in vitro et in vivo concerne le développement d'une nouvelle thérapie du lymphome par anticorps radioactifs. Le poste con-

vient à un(e) biologiste ou médecin, motivé(e) par la recherche appliquée. Veuillez adresser votre offre et CV au : Dr Franz Buchegger, PD, Service de Médecine Nucléaire, CHUV, 1011 Lausanne.

The Division of Endocrinology is opening a position for a post-doctoral fellow, to join our projects regarding the role of cytokines in the neuroendocrine response to different stresses (projects funded by the Swiss national science foundation). The candidate will also participate to other projects in the group, regarding various aspects of hypothalamic function in relation to reproduction and metabolism. Experience in molecular biology and interest in the in vivo physiology (phenotyping of different knockout models) would be considered strong advantages. The position will be available in september 2000. Please, address applications (with CV) to Dr François Pralong, PD and MER, Médecin-adjoint, Division of Endocrinology, BH 19-707,

CHUV, 1011 Lausanne, tél. 314 0619, Francois.Pralong@chuv.hospvd.ch

## divers

Statistiques SSP: c'est la panique?: cours privés intensifs avec une pro: tél. 617 01 49.

Enseignement de base en hypnose clinique. Destiné aux médecins et psychologues, cet enseignement, placé sous la direction du Dr Eric Bonvin, médecin à l'Hôpital de Cery, leur permet d'acquiescer les compétences relationnelles nécessaires à l'intégration et l'usage des techniques hypnotiques dans leur pratique clinique. Il permet aussi l'accès à une formation continue de qualité et à des échanges enrichissants avec d'autres soignants. Début du prochain cours (nombre de places limité): 03 mars 2001. Renseignements et conditions: Unité d'Hypnose de la Fondation Ling (UHFL), Anne Spagnoli, 16, ch. de Lucinge - cp 12, 1000 Lausanne 19, tél & fax 310.48.31, info@ling.ch

L'Institut de Physiologie cherche des

volontaires des deux sexes (18-45 ans, 45-95kg) pour une étude métabolique rétribuée sur l'activité physique et la dépense énergétique. Renseignements: Dr.Y.Schutz, tél. 692.55.63, fax 692.55.95, e-mail: Yves.Schutz@iphysiol.unil.ch

Le Dpt de gynécologie du CHUV cherche nouvelles volontaires - en bonne santé et ne souffrant pas d'allergies (rhume des foies, asthme, eczéma, etc., âgées de 18 à 45 ans - pour étude de vaccination contre le cancer de l'utérus. Cette étude comprend 2 ou 3 séances de vaccination par spray nasal ou buccal ainsi que 3 à 5 visites pour des prises de sang et des examens gynécologiques de routine. Dédomagement 70.-/visite sans examen gynécologique; 100.- avec. Rens. Dr Denise Nardelli Haefliger, tél. 314 40 81, de 8h30 à 17h30, e-mail: dnardell@hola.hospvd.ch

Nos petites annonces sont gratuites

## Message du président sortant au Sénat de l'UNIL

Parvenu presque au bout de mon mandat, je tiens à adresser un message d'adieu au Sénat et à vous faire part de deux réflexions mûries dans l'exercice de ma fonction.

Le Sénat tout d'abord. Le quorum qui nous est fixé représente moins du quart des membres, et pourtant nous peinons parfois à l'atteindre. Cela signifie que les pourcentages de présence à nos séances sont en-dessous des taux de participation aux votations cantonales, ce qui est en soi une performance assez remarquable. Il faut le dire clairement, un tel désintéret discrédite le Sénat universitaire et ternit son autorité. Si l'Université de Lausanne veut un Sénat crédible et influent, elle devra le reformer en profondeur et en faire un organe petit par le nombre mais grand par l'efficacité.

Deuxième réflexion, et pour moi essentielle, les rapports entre étudiants et enseignants. A diverses reprises, nous avons entendu des revendications portant sur la parité entre étudiants et professeurs. Une telle revendication est justifiable ou non selon la conception qu'on a de l'Université, de sa mission et des relations qui doivent exister entre ses corps. T.S. Eliot a écrit [1]:

«Where is the wisdom we have lost in knowledge? Where is the knowledge we have lost in information?»  
La philosophe Mary Midgley rejoint le poète en nous mettant elle aussi en garde contre la dégradation de la sagesse et du savoir en information devenue marchandise [2]. J'en déduis que si l'Université sert principalement à créer et transmettre de l'information, vision technocratique que partagent certains milieux appartenant aux deux pôles de la pensée politique, alors les professeurs sont des vendeurs et les étudiants des usagers-clients, et la parité est justifiée. Si au contraire l'Université sert à créer et à transmettre du savoir et de la sagesse, les étudiants sont nos disciples et non nos pairs. Qu'on me permette de croire à une telle Université, faite de maîtres et de disciples.

Bernard Testa, 22 juin 2000

[1] T.S. Eliot, *Choruses from 'The Rock'*, in *Collected Poems 1909-1962*. Faber and Faber, London, 1974.

[2] M. Midgley, *Wisdom, Information and Wonder - What is Knowledge for ?*. Routledge, London, 1991.

## Trois nouveaux programmes nationaux de recherche

Au cours des cinq prochaines années, une enveloppe budgétaire de 39 millions sera consacrée aux thèmes suivants:

- Substances à effet hormonal dans l'environnement (15 millions de francs);
- Intégration et exclusion (12 millions de francs);
- L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation (12 millions de francs).

Ces trois programmes seront interdisciplinaires. Les chercheurs intéressés pourront adresser des propositions concrètes de projets au FNS durant l'été 2001.

Rens. sur la réalisation du PNR: Beat Butz, Fonds national suisse (FNS), tél. 031/308 22 22.

## Bourses «Suisse-Europe»

Des bourses postdoc sont mises à disposition des chercheurs/chercheuses suisses jusqu'à l'association au 5e programme-cadre de l'UE.

Le Fonds national suisse (FNS) lance le 4e appel aux propositions qui sera ouvert jusqu'au 13 septembre 2000. Les requêtes sont à soumettre sur les formulaires officiels de l'UE et le formulaire suisse. Nationalité suisse; 35 ans max., thèse de doctorat terminée ou expérience dans la recherche d'au moins 4 ans à plein temps (dans un cadre autre que la thèse) à la suite de l'obtention d'un diplôme universitaire ou équivalent.

Durée: 12 à 24 mois dans un Institut hôte situé dans un pays membre de l'UE.

Projet de recherche: approche bottom-up, c'est-à-dire libre choix des thèmes dans toutes les disciplines scientifiques.

Infos: FNS, Susanne Forster, tél.: (031) 308 22 22; fax: 301 30 09, sforster@snf.ch ou Anne-E. Uldry, Rectorat, Recherche, 692 20 22, e-mail : auldry@rect.unil.ch

## Politiques de l'environnement et gestion des ressources naturelles

Sous la direction du Prof. Peter Knoepfel, l'IDHEAP propose un cours postgrade de 17 journées, sur les principaux problèmes liés aux politiques de l'environnement et à la gestion durable des ressources naturelles.

Ce cours est donné tous les mardis du

24 octobre 2000 au 30 janvier 2001 et comprend deux séminaires du 31 octobre au 2 novembre 2000 et du 2 au 3 février 2001. Il est ouvert aux détenteurs d'un titre universitaire ou équivalent.

Délai d'inscription pour le cours: 6 octobre 2000.  
Renseignement: Idheap, Maladière 21, 1022 Chavannes-près-Renens, tél. 694 06 00, fax. 021/694'06'09, <http://www.unil.ch/idheap/>, e-mail: idheap@idheap.unil.ch

## Sciences-été Visitez des labos de l'UNIL en septembre

- De la plante au médicament. Institut de pharmacognosie et de phytochimie
- Voir les molécules bouger grâce au laser. Institut de physique de la matière condensée
- Des millions de nouveaux malades chaque année: la lutte contre les maladies parasitaires. Centre OMS de formation en immunologie — Institut de biochimie
- La biotechnologie au service de la médecine. Centre de biotechnologie UNIL-EPFL
- Créer et reconnaître des molécules. Section de chimie
- Pourquoi les cellules meurent-elles? Institut de biochimie
- Voir des virus au microscope électronique. Laboratoire d'analyse ultrastructurale
- Comment conserver et gérer notre faune? Comprendre les fourmis grâce à la génétique. Institut de zoologie et écologie animale
- Le monde du cerveau: perception, mémoire, sommeil, rêve, plaisir. Institut de physiologie
- Développement d'un vaccin contre le sida. ISREC et Institut de biochimie
- Des cultures de cellules musculaires pour la recherche de nouveaux médicaments. Ecole de pharmacie - Groupe de pharmacologie
- Voir le sang circuler. Division de physio-

pathologie clinique et pédagogie médicale, CHUV

- La Terre dans tous ses états: fossiles et roches, formation des continents, ondes sismiques, recherche pétrolière, etc. Section des sciences de la terre
- Comment étudier le virus du sida? Institut de microbiologie
- Le dépistage des maladies osseuses. Consultation d'ostéoporose, CHUV
- Contaminants alimentaires: sommes-nous égaux face aux risques? Institut de pharmacologie et de toxicologie  
Rens. et inscription: tél. 021/692 35 14 ou sciencesete@unil.ch

### Science-été c'est aussi:

- l'exposition Visible-invisible au Musée de la Main (jusqu'au 30 septembre);
- les cafés scientifiques sur le climat (6.9) et la relation sciences/parasciences (27.9);
- les forums sur sciences et éthique (le 13.9- voir ci-contre) et sur l'enseignement des sciences (le 20.9).

Organisé par le Bureau EVM d'organisation de la formation continue, IMedia et la Fondation Claude Verdan, ce forum est composé d'exposés (Les sciences en école de maturité, Ch. de Carlini, Genève; de quelles connaissances scientifiques avons-nous besoin? D. Müller; Enseigner la Science ou sensibiliser à la démarche scientifique, Cl. Joseph) et d'ateliers de discussions. Participation sur inscription.

## Faculté de médecine: un départ remarqué

*On arrive à faire le compte des procès-verbaux du Conseil de Faculté qu'a rédigés Gisèle Maradan en qualité d'adjoint (196). Elle n'a pas raté une seule séance. On n'arrive cependant pas à calculer le nombre d'heures et de week-ends qu'elle a passés à organiser et «régenter» la gestion administrative de la Faculté de médecine en 16 ans d'activité.*



Quand elle y est entrée, le doyen était secondé par 1 vice-doyen et le secrétariat du Décanat comptait 3 personnes. Le cumul et la complexité des tâches, le rapprochement avec la Faculté de médecine de l'Uni de Genève et la réorganisation constante de la formation et des examens de médecine ont étoffé cette structure de 4 autres vice-doyens, de deux adjoints (un pour la recherche, l'autre pour la

pédagogie) et doublé l'effectif du secrétariat des étudiants.

Passionnée de gestion et soucieuse de donner le bon exemple, elle arrivait la première, aux aurores, et quittait son bureau après tout le monde. «L'exemple doit venir d'en haut», se plaît-elle à dire. Enthousiaste, méthodique et perfectionniste, elle a soulagé de lourdes tâches administratives les doyens qu'elle a assistés. Entrée en fonction en 1984 durant le mandat du professeur Jean-Louis Rivier, elle a ensuite secondé les doyens Noël Genton, Michel Dolivo, Yves Saudan, Jean-Jacques Livio, Claude Perret et Bernard Rossier. Aux cliniciens, elle s'efforçait de rappeler que la Faculté faisait partie intégrante de l'Université et devait se soumettre (aussi) aux contraintes de cet attachement; aux fondamentalistes, elle expliquait la complexité des procédures liées à l'appartenance à deux départe-



ments de l'Etat de Vaud.

Kleibérienne dans l'âme, elle a vécu avec passion le projet du RHUSO et la création des Hospices cantonaux. Dans le rapprochement avec la Faculté de médecine de l'Uni de Genève, elle a suivi un grand nombre de séances et garanti leur suivi en alternance avec son homologue genevois.

Seule ombre au tableau de ses souvenirs: Orchidée. Ce n'est pas tant la démarche elle-même, mais le fait de devoir froidement appliquer des décisions prises au terme de discussions auxquelles elle n'avait pas participé!

C'est qu'à force de s'investir aussi intensément dans la gestion d'une masse de travail aussi importante, la Faculté avait accaparé toute son énergie et son attention.

Durant sa retraite - active à n'en point douter -, elle s'occupera (enfin) de ses 4 petits-enfants (16, 13, 11 et 10 ans) et retrouvera ses tricots.

Elle n'est cependant pas prête à mettre en veilleuse son amour pour la gestion et le monde médical: elle aidera l'Académie de musique de Lausanne dans l'organisation de ses cours d'été, elle collaborera avec la Fondation Placide Nicod, l'Association Médecine et Musique, l'Association pour l'information médicale.

Pour remplacer Gisèle Maradan, la Faculté de médecine s'est dotée d'une secrétaire générale en la personne de Véronique Jost, initiatrice et première responsable du CAST de l'EPFL, qui sera appuyée d'une secrétaire, d'un comptable (à 30%) et probablement plus tard d'un adjoint à la communication.

**Axel Broquet**

## Libertés et responsabilités du chercheur

*Un forum «Sciences-éthique: Libertés et responsabilités des scientifiques» aura lieu le 13 septembre dans le cadre de la manifestation Sciences-été.*



L'image traditionnelle du scientifique, isolé et travaillant dans un but de pure recherche se fait rare. Hormis quelques rares cas, les

Publicité

scientifiques d'aujourd'hui font partie intégrante d'une société qui entend participer de manière active à la création de son futur.

### Redéfinition d'un rôle

La liberté des scientifiques doit donc être discutée, puisque leur rôle dans la société s'est transformé. Aujourd'hui, ils ne sont plus seuls pour définir les objec-

tifs de recherche. L'industrie et l'économie, ainsi que la politique, possèdent un poids certain dans la balance des décisions.

Comment, dès lors que l'autonomie du scientifique est partiellement remise en cause, définir ses responsabilités quant aux «dérapages» potentiels de ses recherches?

### L'éthicien, observateur

Les chercheurs contribuent à la «production de connaissance». Dans le contrat social qui les lie à la société, il troquent leur liberté de recherche contre les bienfaits qui peuvent découler de leurs découvertes.

Selon Hugues Poltier, du département interfacultaire d'éthique, l'éthique a pour but de mettre à plat les problèmes qui peuvent découler de cet échange. La régulation, auparavant opérée entre eux par les scientifiques, est désormais partagée avec l'économie. Si le scientifique a toujours pour rôle d'augmenter le vivier des

connaissances, est-il responsable de ce qu'on en fait par la suite? Devant qui doit-il répondre de ses actes?

### Un forum pour sensibiliser

Le but premier de la rencontre est de sensibiliser les personnes aux différents développements et risques

que les potentialités de la science peuvent apporter. C'est pourquoi une classe de gymnase a été amenée à collaborer à cette

réflexion. Dans cette optique, l'éthique est un instrument mis à la disposition de l'action. Par son recul, la mise à plat des problèmes, ce n'est pas un rôle d'arbitre qui revient à l'éthique. C'est plutôt un rôle d'observateur qui lui revient, auquel on peut se référer afin d'obtenir des éléments de réponses quant aux décisions à prendre.

**Michael Fiaux**

Science-éthique:  
Libertés et responsabilités des scientifiques  
BFSH 2, salle 2120  
13 septembre  
13h30 - 17h30  
rens.: ERIE@unil.ch

## Un «Jardin des délices» à la BCU - Rumine

Avec «*Hortus deliciarum*», la Bibliothèque cantonale universitaire, en marge de «*Lausanne-Jardins 2000*», fait revivre les grands jardins d'autrefois.



Une quarantaine de livres à gravures et de suites d'estampes sur le thème des jardins de la Renaissance au XIX<sup>e</sup> siècle, sont exposés dans le hall de la BCU, au Palais de Rumine.

Ouvrages qu'il est rarement donné de voir exposés ainsi. En effet, si «certains des livres présentés proviennent du fonds précieux de la BCU, la plupart sont issus de collections privées.

*Hortus deliciarum*, BCU; Palais de Rumine, lu-ve 8h-22h, sa 8h-17h, jusqu'au 30 sept.

Les bibliothèques se sont plutôt intéressées à conserver des ouvrages plus techniques et scientifiques. Les livres d'architecture paysagère, souvent des petits tirages, étaient essentiellement destinés aux familles

princières ou aux collectionneurs avertis», précise Silvio Corsini, réalisateur de l'exposition et responsable du fonds précieux de la BCU.

L'exposition se divise en plusieurs vitrines thématiques. On y découvre quelques-uns des plus célèbres manuels consacrés à l'art du jardinage. Notamment un ouvrage de Claude Mollet, premier jardinier d'Henri IV, dont le recueil exposé ici présente des modèles

de parterres typiques de la fin du XVI<sup>e</sup> et du début du XVII<sup>e</sup> siècle. On s'attarde ensuite sur le style classique: les jardins de la Renaissance et les jardins à la française, héritiers directs des premiers. Le



Grande roue, extraite de «*Fabriques*», Van Laar, 1834

style paysager, les jardins anglo-chinois et anglais, n'ont pas été oubliés, avec un ouvrage insolite de Humphrey Repton, architecte anglais, dont les dessins présentent avec un habile système de cache, les

jardins avant et après les transformations. D'autres ouvrages montrent les surprenantes «fabriques», ces ornements tels que ponts, ruines, fausses pagodes, etc. qui servaient à agrémenter les jardins paysagers d'autrefois.

### Le trésor des bibliophiles

Mais le livre qui fera sans aucun doute rêver plus d'un bibliophile, c'est *Le songe de Poliphile*, de Francesco Colonna, imprimé à Venise par Alde Manuce en 1499, réimprimé par ses successeurs en 1545. Il raconte comment le héros, amoureux de Polia, parcourt en rêve une série de paysages fantastiques. Le jardin, espace privilégié de la quête et de la rencontre amoureuse y joue un rôle central. Il s'agit sans doute d'un des plus beaux livres jamais imprimés, par l'équilibre du texte, la qualité de la mise en page, l'originalité des gravures et leur intégration parfaite dans le texte (sv).

## Economie industrielle

La 27<sup>e</sup> conférence annuelle de l'Association européenne pour la recherche en économie industrielle aura lieu du 7 au 10 septembre prochain à Lausanne.



L'Association européenne pour la recherche en économie industrielle a été fondée en 1974. Son but est d'offrir un cadre professionnel aux personnes intéressées par ce sujet, et la conférence annuelle est l'occasion pour les membres d'échanger idées et informations.

Au cours de ces conférences, des recherches en cours sont présentées et discutées.

### Des thèmes variés

La salle 263 du BFSH 1 accueillera les trois sessions plénières de la conférence, qui seront consacrées aux fusions, aux nouveaux aspects de l'économie industrielle, et aux

enchères industrielles du type de celles qui voient la mise en vente des concessions UMTS.

Ces trois réunions seront entourées par plus de cent-dix sessions qui se dérouleront en parallèle, permettant à chacun de cibler les travaux selon ses intérêts propres.

La régulation des entreprises privées et les structures bancaires quant aux marchés potentiels seront des thèmes abordés, de même que la stratégie des entreprises à propos du secteur «Recherches et Développements», pour lesquels modèles théoriques et pratiques seront confrontés.

### Thème d'actualité

On Antitrust Enforcement, Applying Auction Theory to Industrial Economics, et Some New Thoughts on an Old Subject: Estimating the Extent of the Market sont les intitulés des conférences données lors des sessions plénières.

Le thème de la mise aux enchères abordé lors de la seconde session plénière est particulièrement

d'actualité en Europe puisque c'est de cette manière que les concessions pour le réseau UMTS de téléphonie. (mf)

rens.: <http://www.hec.unil.ch/earie2k>

27<sup>th</sup> Conference of the European Association for Research in Industrial Economics

E.A.R.I.E

Université de Lausanne

7-10 Septembre  
Lausanne, Switzerland

Up-to-date information on conference and instructions to authors can be found at <http://www.hec.unil.ch/earie2k>

Affranchi à forfait/1c



Uniscope

Service de presse, BR4, 1015 Lausanne, tél. 021 692 20 70 fax 021 692 20 75, [uniscope@unil.ch](mailto:uniscope@unil.ch), rédaction et mise en page: Avel Brognat (ab), réd. resp., Michaël Finaux (mf), Sophie Vassaux (sv), Mémoro - Florence Klöngfelder. Publicité: Olivier Ladin, tél. 024 454 43 35 fax 024 454 27 15, Flashage NCP SA, Imprimerie Moreillon, Romanel/Lausanne, tirage 5500 ex.

L'hebdomadaire de l'Université de Lausanne No 400 • 1er - 30 septembre 2000

Retour à: